

ABONNEMENT
Par année... \$3.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre m... 1.00
Edition Hebdomadaire
Pour l'année... \$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... \$0.05
Trois fois par semaine... \$0.15
Une fois la semaine... \$0.05
Avis de Naissance, Mariage ou Décès... \$0.05
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LOSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 26 Decembre 1885
UN MANDEMENT DE MGR FABRE

Sa Grandeur Mgr Fabre, évêque de Montréal, vient d'adresser à son clergé un mandement de la plus haute importance dans les circonstances actuelles.

Ce mandement doit être lu, dimanche prochain, dans toutes les églises du diocèse de Montréal.

Un souffle d'émeute et de révolution passe sur notre pays. Nous avons pu voir nous-même un spectacle qui était loin de faire honneur à notre ville; notre jeune se s'est portée à des démonstrations qui ont peiné les hommes sérieux, et même des hommes haut placés ont prêté la main à ces manifestations, où le ridicule le disputait au dévergondage révolutionnaire.

On alloit nous, N. T. C. F., si nous marchons dans cette route? Nous accoutumons notre peuple à l'émeute, à la révolution, et loin de le former à l'exercice sage et prudent de ses devoirs politiques, nous l'habitons à l'effervescence, à la licence et nous nous rendons responsables des tristes conséquences qui devront en résulter.

Comm- nous sommes loin des sages conseils et des prudentes prescriptions de l'immortel Léon XIII dans son encyclique Immortale Dei! Combien auront à gémir plus tard ceux qui, par la presse, ou par d'autres moyens, auront contribué à faire sortir les catholiques de ce pays du sentier des traditions d'ordre, qui y étaient respectées. Nous avons nommé la pr sse, N. T. C. F., et nous croyons de notre devoir de dire publiquement qu'il y a des journaux dans ce diocèse, qui manquent à leur mission, par ce que tout en se proclamant catholiques et soumis à l'église, ils sèment la défiance contre les autorités, s'aproprient à les combattre et montrent trop l'ambition de supplanter par tous les moyens possibles ceux contre lesquels ils dirigent leurs accusations.

Il est temps que nous nous arrêtons sur la pente où l'on veut nous entraîner et que nous revenions à des idées sages, à une conduite prudente et raisonnée.

Léon XIII, dont nous allons entendre les grands enseignements, nous donne à tous les régles que nous avons à suivre—le respect pour l'autorité, et dans les réclamations que nous pourrions avoir contre quelques-unes de ses mesures, la prudence et la charité chrétienne. Loin de nous donc ce langage acrimonieux, ces invectives malsonnantes, qui ne conviennent pas à des catholiques sincères; loin de nous ces accusations odieuses, ces soupçons injustes contre les intentions; partout l'union, et nous terminons par ces paroles de Léon XIII:

"Si donc par le passé quelques dissentiments ont eu lieu, il faut les ensevelir dans un sincère oubli; si quelque emérite, quelque injustice a été commise, quelque que soit le coupable, il faut tout réparer par une charité réciproque et tout racheter par un commun assent de déférence envers le Saint-Siège. De la sorte, les catholiques obtiendront deux

avantages: celui d'aider l'Eglise à conserver et à propager la doctrine chrétienne, et celui de rendre le service le plus signalé à la société, dont le salut est fortement compromis par les mauvaises doctrines et les mauvaises passions."

Ce solennel avertissement n'arrive pas une minute trop tôt. Une agitation légale, une agitation constitutionnelle est certainement dans la limite des droits du peuple. Elle est même le premier de ses devoirs quand cette agitation a pour but de revendiquer des droits méconnus ou de protester contre une injustice manifeste.

Mais autre chose est de convertir cette agitation en assemblée tumultueuse, en brulades des ministres, en menaces de voies de fait, en processions dégoûtantes marquées par des chants révolutionnaires, et par les mille autres excès dont nous avons été témoins.

Et ce qui est désolant, c'est que la jeunesse n'a pas été seule à nous faire faire un pas vers la révolution, dans ces réunions désordonnées. On a vu figurer comme le dit Sa Grandeur, des hommes sérieux, des hommes haut placés. Aussi quelle responsabilité n'ont ils pas assumée ces hommes-là envers leur pays, envers l'histoire!

Ces hommes sérieux, ces hommes haut placés, chacun peut les indiquer du doigt. Si encore malgré tous les désastres dont ils sont complices, ils allaient s'arrêter dans la voie néfaste où ils se sont engagés!

Mais quelle est l'influence capable d'arrêter des gens tels que les sénateurs Trudel et Bellerose qui, non contents de ne pas écouter l'épiscopat, de braver ses avertissements, ne craignent pas au besoin de le régner. On n'a pas oublié la lettre outrageante du sénateur Bellerose à Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de St Hyacinthe. Leur attitude sur la question de l'Université Laval elle-même a prouvé avec quel respect ils traitent les enseignements, les volontés et les instructions du Saint Père lui-même!

C'est avec une profonde satisfaction que nous avons lu la verte leçon que Sa Grandeur Mgr Fabre donne à l'Étendard notamment, car il est facile de voir qu'il est tout particulièrement visé dans le paragraphe suivant du mandement: "Nous croyons de notre devoir de dire publiquement qu'il y a des journaux dans ce diocèse, qui manquent à leur mission, parce que tout en se proclamant catholiques et soumis à l'église, ils sèment la défiance contre les autorités, s'approprient à les combattre et montrent trop l'ambition de supplanter par tous les moyens possibles ceux contre lesquels ils dirigent leurs accusations."

C'est pour la deuxième fois que l'Étendard se fait souffleter par son Ordinaire. Et l'on sait qu c'est la volonté expresse du Saint-Siège que les journaux catholiques se tiennent en parfait accord avec les vues de l'évêque du diocèse dans lequel ils sont publiés. Cela n'empêche pas, cependant, que l'Étendard voudrait se faire passer pour le plus orthodoxe, pour le plus chrétien de tous les journaux du Canada.

LES HURONS DE LORETTE

Sir Adolphe Caron a dernièrement reçu la lettre suivante:

VILLAGE HURON DE LORETTE 16 Dec. 1885. A Sir Adolphe Caron, Ministre de la Milice, Ottawa.

Sir, Ayant appris de source certaine que les Hurons de Lorette ont été accusés auprès de vous d'avoir organisé une démonstration hostile contre vous, nous sous-gens, chefs et guerriers de la tribu, venons protester contre cette accusation fautive et calomnieuse. Nous ne pouvons pas vous cacher que quelques-uns, c'est à-dire cinq ou six de notre village, se sont mêlés à quelques individus qui ont fait cette démonstration nocturne, mais ils ont agi contre notre défense. Le mobile qui les a poussés à agir ainsi n'est pas qu'ils aient voulu protester contre votre conduite, mais ils ont été attirés par argent, curiosité, et peut-être même par boisson.

Nous tenons donc, sir, nous, les enfants gâtés de votre gouvernement, à vous assurer de notre fidélité et entier dévouement et quand l'occasion s'en présentera, nous vous donnerons une preuve sensible de notre attachement. Dans l'espoir que cette protestation détruira en vous la mauvaise impression que l'accusation portée contre nous aurait pu produire en vous, nous nous soucions vos sujets dévotés du village Huron de Lorette.

Signé MAURICE BASTIEN "ALYNIOLIN" Grand chef PHILIPPE VINCENT "TEA-ATASTA" 2e grand chef FRANÇOIS GROS LOUIS "SACINIO" chef GASPARD PICARD "ONDIALETHE" chef ANTOINE PICARD "TI-KEN" chef A. O. BASTIEN "SASSENDAROLEN" Agent des Hurons ALFRED GROS LOUIS Guerrier

MGR DUHAMEL ET CETENDARD

Au cours d'un article intitulé: "L'Étendard insultant les évêques," la Minerve rend le témoignage suivant au digne évêque d'Ottawa Mgr Duhamel: "Pris dans son propre piège, honneur de sa déconvenue, l'Étendard insinue maintenant qu'on pouvait tout aussi bien conclure que ce n'était pas Mgr Langevin qu'il voulait insulter, mais bien Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa."

Citons encore: "Et la prétention que nous avons visé Sa Grandeur Mgr Langevin parce que nous avons posé l'hypothèse: "si surtout il a quelques relations avec nos maîtres d'Ottawa." C'est fort! Mais pourquoi n'aurions-nous pas visé plutôt Mgr l'évêque de cette dernière ville, l'Ordinaire du directeur de la Minerve? Est-il invraisemblable que M. Tassé ait conservé à quelques sympathies?... et que Sa Grandeur d'Ottawa ait, ne serait ce que par forme, présenté ses hommages à son député?"

L'Étendard veut donc faire croire au public que Sa Grandeur Mgr Duhamel—même que Sa Grandeur Mgr Langevin—est si peu renseigné sur le mérite des journaux qu'il ne sait pas exactement ce que peut bien valoir la Minerve. Quant aux relations de M. Tassé avec Mgr Duhamel, nous ne commentons pas l'inconvenance de les discuter. Tout ce que nous savons c'est que le député d'Ottawa a pour son évêque le plus profond respect. Tout ce que nous savons c'est que l'évêque d'Ottawa est au-dessus de toutes les considérations indignes que veut bien lui prêter l'Étendard. Il n'est pas homme à s'en laisser imposer par qui que ce soit, pas même par ceux

que l'Étendard appelle nos maîtres d'Ottawa.

Quoiqu'il en soit, l'impudent confrère s'est encore trompé d'adresse. Le nouvel abonné qui le préoccupe tant ne peut être l'évêque d'Ottawa. Nous constatons en effet par nos livres que Mgr Duhamel était abonné à la Minerve dès 1874, longtemps avant que l'Étendard fut créé et mis au monde.

HUITRES. POISSONS. FRUITS

Toutes personnes qui ont besoin d'HUITRES, POISSONS et FRUITS, trouveront de GRANDS AVANTAGES en venant visiter mon établissement et s'enquérir des PRIX.

J'ai, dans le moment, un STOCK EXTRAORDINAIRE que je vends au plus bas prix.

Les marchandises sont livrées promptement à domicile, dans tous les parties de la ville.

J'ai aussi une grande quantité de CÎBRE DE POMME TRÈS-PUR et de PREMIÈRE QUALITÉ.

W. BORTHWICK, 120 RUE RIDEAU. 1-m. 5 Dec.

FÊTES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN!

Je profite des fêtes de Noël et du Jour de l'An pour remercier mes nombreuses pratiques de l'encouragement qu'ils m'ont donné durant l'année qui vient de s'écouler, et solliciter comme par le passé, le patronage du public en général pour l'avenir.

J'ai en magasin un assortiment complet de chaussures propres à toute saison.

CHAUSSURES EN CUIR, EN DRAP, EN CHEVREUILS, PARDESSUS EN FEUTRE, CLAQUES, ETC., ETC., que je vendrai à un prix très modéré.

Chaussures de Commode faites dans le plus court délai et de qualité première.

N'oubliez pas de venir me voir avant d'acheter ailleurs et vous serez satisfaits.

D. GAUTHIER, 463 RUE SUSSEX. THEATRE ROYAL

Locataire et Directeur, J. H. GILMOUR Gérant, L. HOWARD

Immenses attractions pour la semaine de Noël, commencent LUNDI, 21 DECEMBRE, ON JOUERA HUMPTY DUMPTY

M. A. Dentier, l'inimitable comique remplira le rôle de clown, et plusieurs éminents artistes des États-Unis ont été engagés pour l'occasion, ainsi que les deux FREEBORN GILMAN, les favoris du public d'Ottawa, qui ont avec un répertoire de chansons et de danses irlandaises absolues, à leur disposition.

Il y aura trois grandes matinées, JEUDI, VENDREDI et SAMEDI, et M. Gilmour fera distribuer des cadeaux de Noël à tous les enfants qui y assisteront. Portes ouvertes à 1.30 p. m. Levee du rideau à 2.30 Prix ordinaires - 20 et 15c Sièges réservés - 50 et 30c

Que l'on n'oublie pas que les représentations de la semaine de Noël seront les plus brillantes dont le public d'Ottawa ait encore été témoin.

ARGYLE HOUSE

GRANDE VENTE COMPLETE

DANS NOS DÉPARTEMENTS DE MARCHANDISES DE MODE ET DE MANTEAUX.

A partir du 26 courant, nous allons faire une grande vente complète de l'assortiment de nos Départements de MARCHANDISES DE MODE ET DE MANTEAUX

TOUT DOIT ETRE VENDU Avant l'inventaire, et l'on ne regard pas aux prix.

303 Chapeaux de Feutre, nouvelles formes, valant de \$1 à \$1.50, seront vendus 50 cents pièce. Des Chapeaux garnis, valant de \$1.50 à \$3.00, seront vendus de 75 cents à \$1.50 pièce. Des toques garnies, valant de \$3.00 à \$15.00, seront vendues de \$2.00 à \$9.00 pièce.

Toutes les Marchandises seront ainsi sacrifiées au-dessous du prix auquel elles sont évaluées. MANTEAUX POUR DAMES, DOLMANS, PARDESSUS, VESTES, JUSTAUCORPS, MANTEAUX ET PARDESSUS EN DRAPS d'une variété infinie, en VEAU MARIN, PELUCHES, Etc., Seront Sacrifiées à vil Prix.

La Vente va commencer le 26 courant.

CONDITIONS: Argent comptant; aucune marchandise n'est déléguée à moins qu'elle ne soit achetée.

D. GARDNER & CIE., 66 et 68 Rue Sparks.

AFFAIRES DE DECEMBRE CHEZ WOODCOCK.

Ma vente complète semi-annuelle commence aujourd'hui, et les articles dont suit l'énumération, pourront être achetés à un énorme rabais, variant de "VINGT" à "CINQUANTE" par cent au-dessous des prix réguliers: Marchandises de mode gents, chapeaux non-garnis, plumes et fleurs, vêtements, satins, et rubans, carrés de soie et de dentelles, articles de fantaisie tout laine, manteaux doublés en fourrures, collerettes en fourrures, et manteaux en caoutchouc, toques en crêpe noir, etc.

C'est une excellente occasion pour les acheteurs de faire des transactions considérables. Qu'ils viennent assister au spectacle d'une vente conforme aux annonces, en visitant le célèbre nouveau Magasin de Modes.

39 rue Sparks

FABRIQUE NATIONALE DE PLACAGE D'OTTAWA. On y fait des piépages en or, argent et nickel au moyen de l'électricité, ou encore en argent, or, et cuivre solides; on plaque aussi des garnitures d'atelage et de voitures d'été et d'hiver, des boutons de porte, des num ros de bus, etc. On répare et on plaque à nouveau les vieux articles de manière à leur donner la valeur de neufs. Les ordres sont remplis avec promptitude.

Fabrique et Bureau, 79 rue Bank. E. BAZIRE et E. ALLAITE, 19 Oct. 1885-3m Propriétaires.

A LOUER

Un magnifique logement, au No. 88 rue Cathcart. Possession immédiate. Pour informations s'adresser au No. 92, rue Cathcart.

LUNDI, 7 DECEMBRE.

Le souignné a transporté au No 113, RUE RIDEAU, Porte voisine du magasin de quincaillerie de M. BIRKETT, le Fonds de Banque de L. A. GRISON, acheté à 47 1/2 dans la \$

QU'IL VENDRA A D'IMMENSES REDUCTIONS. LES MARCHANDISES DE MODE seront sacrifiées au prix coûtant. Etolles à Robes, à moitié prix, Tw-eds, à moitié prix, Cotons, à moitié prix, Toiles, à moitié prix.

Manteaux vendus pour 1/10 de la valeur

Un département de première classe, pour la confection des Robes, sous la surveillance de Mlle Bronn, la couturière par excellence d'Ottawa, est attaché à l'établissement.

A. BLAIS, NO. 113 RUE RIDEAU, (2ème porte du coin de la rue William.)

Mlle A. McDonald. LES ARTICLES DES MODES NOUVELLES

POUR NOËL SONT INSURPASSABLES. Les dames feraient bien de profiter des bas prix pour les fêtes du Jour de l'An.

Maison de Modes Parisienne 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York. 2 octobre 1885

James R. Bowes ARCHITECTE

Chambre 25, SCOTCH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS. Ottawa, 18 avril 1885

HÉMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS—OTTAWA